

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance SPÉCIALE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mardi 22 décembre 2015* à 18h30 à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux, Julie Gagnon ainsi que messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

EST ABSENTE:

La conseillère Mélanie Provencher est absente de cette séance spéciale.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-12-306

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté.

01. Ouverture de la séance;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du budget 2016 ;
04. Programme triennal d'immobilisations 2016, 2017 et 2018 ;
05. Adoption du règlement 145-2015 – Règlement relatif à l'imposition et aux conditions de perception des taxes sur le territoire de la Municipalité de Pierreville pour l'exercice financier 2016 ;
06. Période de questions ;
07. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU BUDGET 2016

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'adoption du budget 2016 de la Municipalité de Pierreville;

2015-12-307

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le budget présenté pour l'exercice financier 2016, prévoyant des revenus et des dépenses au montant de 3 420 380\$. Le rapport prévisionnel déposé en annexe fait partie intégrante de la présente résolution.

04. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015, 2016 ET 2017

2015-12-308

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le programme triennal d'immobilisation pour les années 2016, 2017 et 2018 où sont prévus les investissements énumérés ci-après ;
DE PUBLIER dans le journal *Le Pierrepont*, le document explicatif du programme triennal d'immobilisations qui a été adopté.

Exercice 2016

Infrastructures d'aqueduc, égout et voirie (si des subventions sont disponibles)	650 000\$
Total	650 000\$
<u>Exercice 2017</u> Rue Descheneaux	
Infrastructures d'aqueduc, égout et voirie (si des subventions sont disponibles)	450 000\$
Total	450 000\$
<u>Exercice 2018</u>	
Infrastructures municipales	500 000\$
Total	500 000\$

05. ADOPTION DU RÈGLEMENT 145-2015 – Règlement relatif à l'imposition et aux conditions de perception des taxes sur le territoire de la Municipalité de Pierreville pour l'exercice financier 2016

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville doit adopter un règlement d'imposition des taxes uniformisant les taux applicables sur son territoire, à l'exception de certaines taxes spéciales qui continuent d'être à la charge, en tout ou en partie, des anciens territoires;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter un règlement pour l'imposition des taxes 2016 qui aura comme objet d'atteindre ce résultat, tout en respectant les conditions spéciales prévues au Décret de regroupement;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné par le conseiller Marcel Lavoie lors de la séance régulière du 9 novembre 2015, par la résolution 2015-11-258

2015-12-309

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le règlement portant le titre « *Règlement 145-2015 – Relatif à l'imposition et aux conditions de perception des taxes sur le territoire de la Municipalité de Pierreville, pour l'exercice financier 2016* » soit et est adopté.

06. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'ayant été posée, nous poursuivons l'assemblée.

07. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-12-310

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 18h41.

André Descôteaux, maire

Lyne Boisvert, directrice générale